

Direction Proximité et Citoyenneté
Service Réglementation
Affaire suivie par Christelle CHAUVET
Tél : 02 51 47 48 30

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

Arrêté N° 23-A1065

Portant interdiction de l'utilisation des barbecues publics
situés près de la maison de quartier de la Vallée Verte
les 2,3 et 4 juin 2023

LE MAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de veiller au respect de l'ordre public ainsi qu'à l'usage normal des espaces publics, et de prescrire toutes mesures nécessaires à cette fin,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'utilisation des barbecues publics accessibles situés à proximité immédiate de la maison de quartier de la Vallée verte susvisée afin d'éviter les nuisances et les dangers pouvant être occasionnés pendant l'évènement << La Vallée fait son cirque >> organisé sur ce lieu, les 2,3 et 4 juin 2023.

ARRETE :

Article 1 : Période d'interdiction

L'utilisation des barbecues publics situés près de la maison de quartier de la Vallée Verte est interdite du vendredi 02 au dimanche 04 juin 2023 pendant l'organisation de l'évènement << La Vallée fait son cirque >>.

Article 2 : Panneau d'affichage

Un panneau d'information à destination des usagers est installé à proximité du site concerné par le présent arrêté pour préciser cette initiative.

Article 3 : Exécution

La Directrice Générale des services de la Ville de La Roche-sur-Yon et Monsieur le Commissaire de Police sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur.

Le Maire Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif précipité peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à La Roche-sur-Yon, le 31/05/2023

Pour le Maire,
Danielle MARTIN
Adjointe à la sécurité, la tranquillité publique,
la réglementation, la prévention des inégalités,
l'administration générale et l'état civil,

Signé numériquement le 01/06/2023

par MARTIN Danielle

Adjointe à la sécurité, la tranquillité publique, la réglementation, la prévention des inégalités et à l'état civil

